

Comité des études de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines Relevé de séance, 2 septembre 2022

17 membres élus présents ou représentés. Le quorum de 15 est atteint :

Collège A

GIRANDOLA Fabien, LIZZINI Olga, LUCIANI Sabine

Collège B

DE CRESCENZO Hye-Gyeong, DEBUICHE Valérie, FERRADOU Carine, GRANDCLEMENT Antoine, LAPERRIERE Vincent, MANZARI Francesca, MESLI Nadia, PROMSOPHA Gwendoline, THUILIER Odile

Collège IATSS

BONNEFOND Cathy, DA SILVA ALVES Mathilde, GASTIGAR Arnaud, HERBRETEAU Hélène

Collège Usagers

Présidence

DEBUICHE Valérie

Invités, DETU pour la séance du 2 septembre 2022

BARDET Romaric, BEY Caroline, BOQUET Damien, BOUDIGNON Christian, BRUN Elisabeth, BUSTANY Martine, CALVINI-LEFEBVRE Marc, CARREIRA Ernestine, CECCARINI Estelle, CHAMPY Muriel, CHETELAT Emilie, CULOMA SAUVA Virginie, DEHAIL Judith, GAULTIER Maud, GENCARAU Stefan, GERMAN James, GUERRERO PARRADO Jairo, JUVENAL Nathalie, KERFELEC Valérie, LENORMAND Marie, LONGAVESNE Emmanuelle, LUX-STERRITT Laurence, MARTY Olivier, MIZZI Raphaël, PERNIN Isabelle, REBULL Gilles, RENARD Caroline, ROBBERECHTS Edouard, SARTORI Manuel, TEISSIER Catherine, VERONIS Estelle, VOLLON Clarisse, ZAOUI Linda

Représentés ou excusés

APOSTOLIDIS Thémistoklis, CESARI Sandrine, MAISETTI Arnaud

Ordre du jour

- 1- Comité restreint : Prime d'Engagement Pédagogique (PEP)**
- 2- Présentation du document de cadrage pour la préparation de l'architecture de l'offre de formation 2024-2028**

Les documents présentés en séance figurent en annexe de ce relevé de séance.

1- Comité restreint : Prime d'Engagement Pédagogique (PEP)

Présentation du dossier PEP déposé par Emilie Chetelat par deux experts, qui émettent un avis très favorable pour transmettre ce dossier aux services centraux d'AMU. Ce dossier est donc classé 1^{er}, étant le seul présenté.

Vote : favorable à l'unanimité

2- Présentation du document de cadrage pour la préparation de l'architecture de l'offre de formation 2024-2028

Le document de cadrage figure sur la page AMETICE, les documents figurent en annexe de ce relevé de séance.

Valérie Debuiche indique que ce document suit les orientations stratégiques d'AMU. En ALLSH en particulier, l'offre se caractérise par son volume important, par une complexité due à l'interdisciplinarité. Le grand nombre d'UE à choix avec des publics très hétérogènes implique une organisation complexe, une réelle difficulté pour l'élaboration des emplois du temps et la tenue des examens. Au sein d'ALLSH, l'étendue de l'offre de formation actuelle n'est plus soutenable au regard des moyens humains et logistiques.

Les portails ne sont pas reconduits, ce qui peut impliquer une adaptation des moyens, notamment pour les licences qui étaient « suspendues » (uniquement en L3) jusqu'en 2017. Il conviendra de clarifier la nature de la collaboration avec l'INSPE pour préciser qui portera les UE de préparation aux métiers de l'enseignement en L3.

La base de référence choisie pour l'opportunité de créer des parcours en licence est la licence 2, mais elle peut être plutôt la L3 si besoin selon les spécificités des formations.

Pour rappel, les fiches de formation (modèles HCERES) seront élaborées au niveau mention comme lors du contrat précédent et comme pour l'autoévaluation.

Vote : favorable à l'unanimité

La séance est levée à 11h.



Vice-doyenne en charge de la formation

Annexes : power-point du comité des études du 2 septembre 2022



Comité des études 2 septembre 2022



2

Ordre du jour

Comité restreint : Prime d'Engagement Pédagogique (PEP)

Pour délibération

Présentation du document de cadrage pour la préparation
de l'architecture de l'offre de formation 2024-2028

Pour délibération

Comité des études restreint : Prime d'Engagement pédagogique (PEP)

7 candidatures reçues, 1 seule recevable en raison du nouveau cadrage :

« Sont éligibles tous les enseignants relevant d'un statut du premier ou second degré (PE, PRAG, PRCE...) ou assimilés (CDI LRU).

Parmi les personnels enseignants-chercheurs, seuls sont éligibles les enseignants-chercheurs hospitalo universitaires titulaires, ainsi que les enseignants-chercheurs non titulaires (CDI LRU). »

Document de cadrage pour la préparation de l'architecture de l'offre de formation 2024-2028

Rappel de l'adresse de la page AMETICE pour l'offre de formation du contrat 2024-2028

<https://ametice.univ-amu.fr/course/view.php?id=86115>

Mot de passe = HCERES

Document de cadrage pour la préparation de l'architecture de l'offre de formation 2024-2028, page 1/3

Le nouveau contrat des objectifs et des moyens (COM) pour la stratégie de la formation de l'UFR ALLSH s'appuie sur trois éléments principaux : la **simplification** de l'offre de formation, le maintien de la **diversité** disciplinaire et la **réussite** de l'étudiant-e.

La mise en œuvre de ces trois principes doit prendre en compte la **soutenabilité de l'offre de formation** (effectif enseignant, occupation des salles, emplois du temps étudiants, etc.) et la **maîtrise des moyens** engagés.

La solution attendue, dans le sens de cette simplification, est une **limitation des choix proposés** et leur détermination par des **intérêts pédagogiques** clairement définis. Ceci doit également permettre d'éviter l'isolement pédagogique des étudiant-es et de composer des **groupes stables** propices à un « **effet promotion** » qui améliore les conditions d'étude tout autant que d'enseignement.

À titre d'exemple des difficultés rencontrées :

L'élaboration des emplois du temps pour l'année universitaire 2022-2023 révèle que les cours sans salle attribuée sont pour moitié des cours à effectif réduit (sur 93 cours sans salle, 52 sont à moins de 15 étudiant-es, 34 à moins de 10).

Le grand nombre d'UE à choix proposées dans certaines mentions ou dans certains parcours aboutit à une situation complexe : répartition inégale des étudiant-es avec des UE rarement choisies et des UE très demandées sur des disciplines déjà en tension (par exemple, anglais) ; dissémination des étudiant-es avec des UE choisies parfois par un-e seul-e étudiant-e – ce qui constitue une contrainte sur les emplois du temps et l'organisation des examens.

Document de cadrage pour la préparation de l'architecture de l'offre de formation 2024-2028, page 2/3

La **structure haute** de l'offre de formation, en licence comme en master, se déclinera :
soit en mention unique sans parcours mais avec possibilité d'UE à choix ;
soit en mention avec parcours mais sans possibilité d'UE à choix.

En licence

Les 3 années sont structurées afin de répondre à des objectifs pédagogiques spécifiques : L1 de préparation, L2 de consolidation, L3 de spécialisation. Les portails ne seront plus proposés en L1 (une structuration majeure/mineures sera possible).

Pour la composition de la structure haute, les éléments suivants devront être respectés :

En-dessous de 70 étudiant·es, une mention ne peut pas comporter de parcours mais elle comportera des UE à choix (en nombre limité).

- Exception 1. Possibilité d'un parcours « Métiers de l'enseignement » en L3, quel que soit l'effectif.
- Exception 2. Possibilité de déroger aux seuils d'effectif après accord de la composante et pour raisons pédagogiques dûment motivées (par exemple, parcours différents selon les langues en LLCER).

Au-delà de 70 étudiant·es, une mention peut être déclinée en parcours (nombre limité en fonction des effectifs) après accord de la composante et pour raisons pédagogiques dûment motivées.

Base de référence : effectifs en L2 (hors SFAD) des deux dernières années universitaires (2020-2021 et 2021-2022).

Document de cadrage pour la préparation de l'architecture de l'offre de formation 2024-2028, page 3/3

La **structure haute** de l'offre de formation, en licence comme en master, se déclinera :
soit en mention unique sans parcours mais avec possibilité d'UE à choix ;
soit en mention avec parcours mais sans possibilité d'UE à choix.

En Master

En-dessous de 20 étudiant·es, une mention ne peut pas comporter de parcours mais elle proposera des UE à choix (en nombre limité).

Au-delà de 20 étudiant·es, une mention peut être déclinée par parcours après accord de la composante et pour raisons pédagogiques dûment motivées (par exemple, typicité des parcours, les parcours doivent proposer des formations bien différenciées).


Base de référence : effectifs en M1 (hors SFAD) des deux dernières années universitaires (2020-2021 et 2021-2022).

Tableau de l'architecture haute de l'offre de formation (document sur la page AMETICE)

EVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION LICENCE ENTRE LE CONTRAT 2018 - 2023 ET LE CONTRAT 2024 - 2028						
Contrat 2018 - 2023					Contrat 2024 - 2028	
Type	Composante	Domaine	Mention	Parcours types	Inscrits 21/22 **	
						Mention
						Parcours types
L	ALLSH	ALL	Arts du spectacle	Théorie et pratiques du cinéma et de l'audiovisuel Arts de la scène	174	Arts du spectacle
L	ALLSH	ALL	Arts plastiques	Arts plastiques	526	Arts plastiques
L	ALLSH	SHS	Géographie et aménagement	Géographie et aménagement Géographie LAS	143	Géographie et aménagement
L	ALLSH	SHS	Histoire	Histoire renforcée Histoire, documentation, médias Histoire Géographie Histoire, langues, civilisations Histoire LAS	392	Histoire
L	ALLSH porteur principal = ALLSH	SHS	Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art Archéologie Histoire de l'art - Archéologie et histoire Double licence Droit - Histoire de l'art	198	Histoire de l'art et archéologie
L	ALLSH	ALL	Langues étrangères appliquées (LEA)	Anglais-Allemand Anglais-Arabe Anglais-Chinois Anglais-Coréen Anglais-Espagnol Anglais-Italien Anglais-Japonais Anglais-Portugais Anglais-Roumain Anglais-Russe Anglais-Turc	103 184 162 140 693 172 215 60 15 73 51	Langues étrangères appliquées (LEA)
L	ALLSH	ALL	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)	Allemand Anglais Anglais LAS Arabe Chinois Espagnol Espagnol LAS Hébreu et études juives	20 781 125 51 112 1 11	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER)

Fiche projet (document de 4 pages sur la page AMETICE)

10



évaluation et qualité
Hcéres

Département d'évaluation des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^{ES} CYCLE DE L'ÉTABLISSEMENT :
FICHE PROJET D'UNE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^{ES} CYCLE EN VUE DE L'ACCREDITATION

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Établissement demandant l'accréditation :
Établissement(s) accrédité(s) :

Intitulé complet de la formation (ex. Licence Chimie, DFA Sciences médicales, DNA Art)	
Caractérisation de la formation	
Intitulé de la formation <small>Préciser l'intitulé du niveau accrédité : mention, spécialité (BUT) ou option (écoles d'art et de design) Pour les L, LP, M, préciser si l'intitulé relève de la nomenclature nationale ou s'il est dérogatoire (mention spécifique)</small>	
Type de cursus <small>Préciser DEUST, L, LP, BUT, M, DFA, DFG, Capacité, Diplôme d'État, DNA, DNSEP, DEA, DEA, DSP</small>	
Parcours (ou mentions pour les diplômes d'art et de design) <small>Préciser les intitulés des parcours (université, écoles d'ingénieur) ou des mentions (écoles d'art et de design) de la formation</small>	
Lieu(x) de la formation (si changement par rapport au bilan)	

Planning rendez-vous direction formation - départements

Departements	Type de diplôme	Mention	RV date
Etudes portugaises et luso-brésiliennes Linguistique Romane et Roumain Etudes Slaves	L	ILCER, LEA	16/9 de 13h à 15h salle
LEA	M	Langues étrangères appliquées (LEA)	16/9 de 15h à 16h30 salle
	L	Langues étrangères appliquées (LEA)	
Arts	L	Arts du spectacle	23/9, 10h-12h salle C223
	L	Arts plastiques	
	L	Musicologie	
	DEUST	Formation de base aux métiers du théâtre	
	IP	Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles	
	M	Acoustique et musicologie	
	M	Arts	
Psychologie clinique Psychologie cognitive Psychologie développementale et différentielle Psychologie sociale Sciences de l'éducation	L	Psychologie	30/9, 10h-12h salle C223
	M	Psychologie	
	M	Sciences cognitives	
	L	Sciences de l'éducation	
Géographie Histoire Histoire de l'art et Archéologie Sciences de l'Antiquité	L	Géographie et aménagement	7/10 de 10h à 11h salle C223
	M	Géographie, aménagement, environnement et développement	
	L	Histoire	
	M	Histoire, civilisations, patrimoine	
	L	Histoire de l'art et archéologie	
	IP	Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	
	M	Histoire de l'art	
Lettres Sciences de l'Antiquité	L	Archéologie, sciences pour l'archéologie	7/10 de 13h à 12h salle C223
	M	Archéologie, sciences pour l'archéologie	
Etudes du monde anglophone Etudes Hispaniques et Latino-américaines	L	Etudes européennes et internationales	14/10, de 13h à 15h salle C223
	M	Etudes européennes et internationales	
Anthropologie Philosophie Sociologie	L	lettres	21/10, 10h-11h salle C223
	M	lettres	
	L	Philosophie	
	L	Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie	
	M	Anthropologie	
Français Langue Etrangère Sciences du langage	L	Sociologie	21/10 de 14h à 15h salle C223
	M	Sociologie	
	L	Sciences du langage	
Etudes asiatiques Etudes Moyen Orientales	IP	Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques	21/10, 11h-12h salle C223
	M	Sciences du langage	
	M	Français Langue Etrangère	
Etudes Germaniques Etudes Italiennes	L	ILCER, LEA	21/10 de 13h à 14h salle C223
	M	Langues et sociétés	
Etudes Germaniques Etudes Italiennes	L	ILCER, LEA	21/10 de 14h à 15h salle C223
	M	Langues et sociétés	

Planning d'élaboration :

- * contrat d'objectifs et de moyens (COM)
- * document de cadrage
- * tableau de l'architecture haute
- * fiches projet

2/9	Vote du document de cadrage Présentation de l'architecture haute Calendrier des rencontres Direction de la formation / mentions	CE
19/9	Discussion sur le contrat d'objectifs et de moyens	CE
29/9	Vote du document de cadrage	CUFR
10/10	Discussion sur le contrat d'objectifs et de moyens	Département + Unités recherche
7/11	Vote du contrat d'objectifs et de moyens Retour tableau architecture haute par les départements	CE
17/11	Vote du contrat d'objectifs et de moyens	CUFR
21/11	Vote tableau architecture haute Retour des fiches projets par les départements	CE
1/12	Vote tableau architecture haute	CUFR
5/12	Vote des fiches projets	CE
15/12	Vote des fiches projets	CUFR

CE = Comité des études, CUFR = Conseil d'UFR